

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mercredi 10 novembre 2021 à 19 h dans la salle de conférence Laurence Patterson, à Montréal.

Commissaires présents :

M<sup>e</sup> Joe Ortona, président  
M. Agostino Cannavino, vice-président  
M. Mario Bentrovato, commissaire  
M<sup>me</sup> Maria Corsi, commissaire parent  
M<sup>me</sup> Sophie De Vito, commissaire  
M. Jamie Fabian, commissaire  
M. Julien Feldman, commissaire, via Teams  
M<sup>me</sup> Ellie Israel, commissaire  
M. Joseph Lalla, commissaire  
M. Pietro Mercuri, commissaire  
M<sup>me</sup> Mubeenah Mughal, commissaire parent  
M. Mario Pietrangelo, commissaire  
M. Tony Speranza, commissaire parent  
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires absents :

M. James Kromida, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général  
M<sup>me</sup> Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe, Éducation  
M<sup>e</sup> Jack H. Chadirdjian, directeur général adjoint, Administration  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale  
M<sup>me</sup> Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

Administrateurs présents via Teams :

M. Mario Argiropoulos, directeur adjoint, EAFP  
M<sup>me</sup> Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire  
M<sup>me</sup> Livia Nassivera, directrice, Services financiers  
M<sup>me</sup> Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines  
M<sup>me</sup> Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves  
M<sup>me</sup> Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs  
M<sup>e</sup> Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques  
M. Nasreddine Slimi, directeur adjoint, Ressources matérielles  
M<sup>me</sup> Angela Spagnolo, directrice de secteur, EAFP  
M. Bob Thomas, directeur, Technologies de l'information  
M<sup>me</sup> Anna Villalta, directrice adjointe, Services éducatifs  
M<sup>me</sup> Ann Watson, directrice, Ressources humaines  
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications

1.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suppression du point 15 intitulé Rapports annuels des présidents des comités de gouvernance de la CSEM</li> <li>• Ajout de 19b – Élection à la présidence du comité de gouvernance et de déontologie</li> <li>• Ajout de 19c – Élection à la vice-présidence du comité de gouvernance et de déontologie</li> </ul> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-1</u></p>
2.	<p><u>Hommage à Jannai Dopwell-Bailey</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, procède à la lecture d'un hommage rendu à Jannai Dopwell-Bailey.</p> <p>Le 18 octobre 2021, une tragédie a frappé la CSEM.</p> <p>L'un de nos élèves de l'école innovatrice Programme Mile End dans Côte-des-Neiges, Jannai Dopwell-Bailey, a perdu la vie lors d'une agression.</p> <p>Nos pensées et nos prières accompagnent la famille et les amis de Jannai.</p> <p>J'ai assisté à une veillée organisée en sa mémoire, en compagnie de notre directeur général M. Katalifos, de la directrice générale adjointe M<sup>me</sup> Nickoletopoulos et de la commissaire d'école Ellie Israel. Jannai adorait la musique. Tous se sont souvenus de lui avec émotion, depuis l'époque où il fréquentait l'école primaire Hampstead.</p> <p>Je tiens à remercier les membres de notre Équipe d'intervention de crise qui se sont rendus immédiatement sur les lieux pour apporter le soutien nécessaire aux membres du personnel ainsi qu'aux élèves.</p> <p>Je vous invite tous à vous joindre à moi afin d'observer un moment de silence à la mémoire de Jannai.</p>
3.	<p><u>Nomination d'Adriana Colalillo et Giulia Maietta à titre d'Élèves du mois</u></p> <p>Lundi, en compagnie des commissaires Pietrangelo et Corsi, nous avons eu le plaisir de procéder à la nomination d'Adriana Colalillo et de Giulia Maietta de l'école primaire Pierre de Coubertin, à titre d'Élèves du mois d'octobre à la CSEM.</p> <p>L'été dernier, Adriana et Giulia ont lancé une entreprise à domicile qu'elles ont baptisée Bead It MTL. Ces deux jeunes entrepreneures fabriquent et vendent des bracelets, des colliers, des sangles pour téléphones portables, des bracelets de cheville ainsi que des bagues, tous confectionnés sur mesure avec de petites perles. Adriana et Giulia ont fait et continuent de faire don d'une partie de leurs revenus à l'Hôpital de Montréal pour enfants dans l'espoir que tous les enfants reçoivent les soins médicaux et le soutien auxquels ils sont en droit de s'attendre.</p> <p>À ce jour, elles ont amassé 1 112 \$ au profit de l'Hôpital.</p> <p>Au nom du conseil des commissaires, toutes nos félicitations à Adriana et Giulia!</p>

4.

Réunion à huis clos

4.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

4.2 Rapport d'information sur la loi 15 (Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État)

Ce point est présenté à titre d'information, sans aucune discussion.

4.3 Santé et sécurité du travail – Régime rétrospectif de la CNESST – Choix quant à la limite par réclamation et cotisations CNESST pour 2022

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a avisé la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) de son choix quant à la limite par réclamation relativement au salaire maximum annuel assurable d'un employé, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 (résolution n° 20-12-02-4.3);

**ATTENDU QUE** la firme Optimum Consultants and Actuaries Inc., après avoir examiné les documents reçus de la CNESST en 2021, l'année d'évaluation finale de 2018, recommande dans son rapport un choix optimal de 900 % pour le salaire maximum annuel assurable, établissant ainsi la limite d'assurance à 796 500 \$ pour l'année 2022;

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

A) d'aviser la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) que le choix de limite par réclamation de la commission scolaire pour la phase III du régime rétrospectif de la CNESST pour l'année 2022, relativement aux maladies et lésions professionnelles, soit fixé à 900 % pour le salaire maximum annuel assurable, établissant ainsi la limite d'assurance à 796 500 \$ pour l'année 2022;

B) d'autoriser le directeur général à signer, au nom de la commission scolaire, les documents pertinents relatifs au régime rétrospectif de la CNESST.

Vote : 13-0-1. Motion adoptée. (M. Mario Bontrovato s'est abstenu)

Résolution n° 21-11-10-4.3

Le président, M. Joe Ortona, suspend la réunion pendant 10 minutes à 19 h 12 afin de régler les problèmes techniques liés au son.

La réunion reprend à 19 h 22.

	<p><u>4.4 EAFP – Mesure 50512 – Demande d’aide financière en formation professionnelle : « Ajout d’espace pour la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre »</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) offre actuellement des programmes de formation professionnelle en cuisine (5811) et en pâtisserie de restauration contemporaine (5842) à sa clientèle nationale et internationale au Centre de carrières St. Pius X;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la CSEM a besoin d’espace supplémentaire pour offrir ces deux programmes de formation;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la CSEM utilise actuellement un espace doté d’installations fonctionnelles au Centre Calixa-Lavallée du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l’Île, en vertu d’une entente se terminant le 30 juin 2022, afin de répondre à la demande de ces deux (2) programmes;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le Centre de carrières St. Pius X dispose actuellement d’un espace vacant d’environ 500 m<sup>2</sup> et d’une aire d’entreposage d’environ 80 m<sup>2</sup> pouvant être réaménagés en vue de créer deux (2) nouvelles cuisines, une (1) aire d’entreposage adjacente ainsi qu’une (1) salle de classe pour répondre à la même demande;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la CSEM soumet une demande d’aide financière auprès du ministère de l’Éducation (MEQ) par l’entremise de la MESURE 50512, « Ajout d’espace pour la formation professionnelle menant à un diplôme délivré par le ministre », dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2022-2032;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la CSEM procède à une demande d’aide financière en vertu de la MESURE 50512 pour le projet de réaménagement au Centre de carrières St. Pius X (408).</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE le directeur général ou l’un des directeurs généraux adjoints soit autorisé à signer le formulaire lié à la MESURE 50512 au nom de la Commission scolaire English-Montréal.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-4.4</u></p>
6.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, répond aux questions :</p> <p>Questions de M. Chris Eustace :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- La CSEM entend-elle rétablir la période de questions telle qu’elle était auparavant, c’est-à-dire où le public et le président sont à même de se voir et de s’entendre?</li> <li>2- La CSEM a-t-elle été invitée à piloter le nouveau cours Culture et citoyenneté destiné aux écoles?</li> </ol>
7.	<p><u>Adoption du procès-verbal</u></p> <p><u>7.1 Réunion ordinaire du conseil du 6 octobre 2021</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMIE FABIAN ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 6 octobre 2021 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-7.1</u></p>

8.	<p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Aucune affaire découlant du procès-verbal.</p>
9.	<p><u>Hommage à M. Mel Pololos, gestionnaire des opérations d'infrastructure des TI (retraité)</u></p> <p><b>ATTENDU</b> qu'en 1981, M. Mel Pololos a entamé sa carrière en tant qu'opérateur d'ordinateur, classe 1, au sein de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal;</p> <p><b>ATTENDU</b> qu'au cours de sa carrière, il a occupé les postes de technicien en électronique, de technicien en informatique, classe principale, et qu'il a été promu au poste de gestionnaire des opérations d'infrastructure des TI en 1998;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> M. Mel Pololos s'est toujours engagé à fournir un excellent service à nos écoles et nos centres ainsi qu'à la CSEM dans son ensemble;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> Mel Pololos fut un employé loyal et dévoué au service de la CEPGM et de la CSEM, faisant preuve d'une intégrité et d'une performance exceptionnelles jusqu'à ce qu'il parte à la retraite le 31 août 2021;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les mots ne suffisent pas à exprimer la gratitude de la CSEM pour les contributions exemplaires apportées par M. Mel Pololos au cours de ses 40 ans de carrière;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</b> que soient consignés au procès-verbal des délibérations de cette commission scolaire les sincères remerciements et le témoignage de gratitude des commissaires à l'endroit de M. Mel Pololos.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-9</u></p>
10.	<p><u>In Memoriam</u></p> <p><u>10.1 Hommage en novembre 2021</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE</b> la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Joseph A. Hackett, enseignant retraité, Académie Lauren Hill et école secondaire Rosemont Maurizio Ruggieri, concierge surnuméraire, école secondaire John F. Kennedy</p> <p>et qu'un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-10.1</u></p>

11.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation à l'école primaire Pierre de Coubertin pour honorer les Élèves du mois.</li> <li>• Inauguration de l'école Westmount Park la semaine prochaine.</li> <li>• Décision de la cour concernant la loi 21.</li> </ul>
12.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un communiqué publié sur notre site Web révèle que la CSEM affiche le taux de réussite le plus élevé, soit 90,3 %.</li> <li>• Accueil chaleureux réservé au nouveau directeur général adjoint, Jack H. Chadirdjian.</li> <li>• Campagne en cours à Mackay pour la nouvelle aire de jeu accessible.</li> <li>• Les écoles observeront une minute de silence à l'occasion du jour du Souvenir et proposeront des activités aux élèves.</li> <li>• Semaine du personnel professionnel du 15 au 19 novembre.</li> <li>• Lancement d'un nouveau service par l'EAFP aux groupes d'affaires concernant le perfectionnement professionnel.</li> </ul>
13.	<p><u>Rapports des comités</u></p> <p><u>13.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire, M<sup>me</sup> Mubeenah Mughal :</p> <p>Le comité ne s'est pas encore réuni; la prochaine réunion est prévue le 22 novembre 2021.</p> <p><u>13.2 Comité consultatif de transport et sécurité</u></p> <p>Point présenté par le président, M. Pietro Mercuri :</p> <p>Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour.</p> <p><u>13.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)</u></p> <p>Point présenté par le commissaire parent, M. Tony Speranza :</p> <p>L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 14 octobre 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres suivants formeront l'exécutif : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caleigh Saucier, présidente</li> <li>- Katherine Korakakis, vice-présidente</li> <li>- Franco Mazzariello, trésorier</li> <li>- Maria Corsi, commissaire parent, écoles primaires</li> <li>- Tony Speranza, commissaire parent, écoles secondaires</li> <li>- Daniel Tatone, commissaire parent, sans désignation</li> <li>- Gloria Lombardi, déléguée CCSAS ou Mubeenah Mughal, commissaire parent CCSAS</li> <li>- Shalini Bel</li> <li>- Johanna Miller</li> <li>- Tina Oppong</li> </ul> </li> </ul>

Point présenté par le commissaire parent, M. Daniel Tatone :

- Approbation d'une conférence pour les parents en 2022.
- Nomination de deux membres sans droit de vote, Gloria Lombardi et Simon Becker, au comité de l'équité.

Point présenté par la commissaire parent, M<sup>me</sup> Maria Corsi :

- Adoption d'une résolution portant sur la formation du conseil d'établissement.

#### 13.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président du conseil, M. Joe Ortona :

Tenue d'une réunion au cours des prochaines semaines afin de formuler des recommandations pour les membres des divers comités.

#### 13.5 Comité de vérification

Point présenté par le commissaire et vice-président, M. Tony Speranza :

Tenue d'une réunion le 2 novembre 2021 au cours de laquelle les états financiers vérifiés ont été présentés. Un grand merci au vérificateur ainsi qu'à l'équipe des Services financiers pour leur travail assidu.

#### 13.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président, M. Joseph Lalla :

Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour.

#### 13.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président, M. Agostino Cannavino :

Tenue d'une réunion le 21 octobre 2021 durant laquelle les points suivants ont été présentés :

- Approbation des emprunts à court terme maximums, conformes aux paramètres établis par le gouvernement.
- Examen des projections fiscales et du budget.
- Les états financiers vérifiés ont été approuvés et déposés auprès du Ministère.
- La marge de crédit d'emprunt est disponible pour les dépenses majeures liées aux projets de construction effectuées par la Société québécoise des infrastructures au profit des cinq commissions scolaires et centres de services scolaires membres. L'autorisation actuelle dans le cadre de ce régime est de 588,2 millions de dollars. Le régime d'emprunt à long terme est établi pour financer les dépenses d'investissement et les achats liés à la technologie. Ce régime a été établi avec le Fonds de financement et est fixé à 683,3 millions de dollars.
- Une discussion a eu lieu concernant la vente de propriétés pour défaut de paiement des taxes scolaires. La liste des immeubles qui devront être vendus si aucun paiement n'est reçu avant la date fixée pour la vente a été adoptée. Le directeur du CGTSIM est mandaté pour procéder à la vente à l'enchère publique, prévue le 10 décembre 2021.
- Approbation de nouvelles catégories de produits telles que papier d'impression, enveloppes avec impression, uniformes de travail et équipement de sécurité. Les catégories suivantes ont

été renouvelées : fournitures de micro-informatique, fournitures de bureau et d'arts plastiques pour la période de décembre 2021 à novembre 2022.

- Enfin, les salaires des membres des commissions scolaires anglophones ont été suspendus. Un comité ad hoc a été institué afin d'émettre des recommandations sur la possibilité de rétablir la rémunération de ces membres.
- La prochaine réunion est prévue le 9 décembre 2021.

### 13.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par le président, M. Joseph Lalla :

La première réunion a eu lieu le 12 octobre 2021. Les discussions ont porté sur les points suivants :

- Les questions de procédure telles que les règles du Robert's Rules of Order, comment tenir des réunions, etc.
- Les élèves ont comparé leurs expériences vécues pendant la pandémie. Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire n'ont jamais vraiment connu une année scolaire normale. Les élèves ont préféré fréquenter l'école tous les jours, le modèle en alternance et l'intégration aux autres classes de leur école plutôt que d'être dans des bulles. Les activités parascolaires sont également source de préoccupation pour les élèves.

La deuxième réunion a eu lieu le 4 novembre 2021 et a porté sur ce qui suit :

- Les défis Tik Tok ont été dérangeants, mais ils n'ont cependant pas eu un effet marqué sur la vie scolaire en général.
- Le programme Éthique et culture religieuse (ECR) sera remplacé par le cours Culture et citoyenneté québécoise. Le programme ECR constitue un élément important dans le processus d'apprentissage des élèves. Le comité EMSAC s'inquiète de la mise en œuvre du nouveau cours.
- Une brève discussion sur le projet de loi 2 et ses répercussions sur la société. Ce que le projet de loi 2 signifierait pour les élèves queer et la société. Le comité EMSAC s'est dit déconcerté par cette mesure.

### 13.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec)

Point présenté par le président et membre de l'ACSAQ, M. Joe Ortona :

- Tenue de l'assemblée générale annuelle le samedi 13 novembre 2021 à 11 h. Tous les commissaires sont invités à y assister.
- Toujours dans l'attente de la décision entourant le projet de loi 40.

#### 14. Rapport des commissaires

Maria Corsi a fait le point sur le comité de marketing de l'Est de l'île qui a examiné les résultats préliminaires d'un sondage auprès des parents concernant l'école secondaire.

Julien Feldman a félicité tous ceux et celles qui ont participé au projet de réfection de l'école Westmount Park.

Daniel Tatone a indiqué que le comité de parents a créé un sous-comité de lutte contre le racisme.

#### 15. Rapports annuels des présidents des comités de gouvernance de la CSEM

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.



16.	<p><u>États financiers vérifiés 2020-2021</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> conformément à l'article 284 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a été nommée à titre de vérificateur externe de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) pour l'année scolaire 2020-2021, en vertu de la résolution n° 17-03-29-14.3;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le rapport financier officiel 2020-2021 (<i>Financial Report 2020-2021</i>) a été dûment vérifié par les vérificateurs externes de la Commission avant d'être présenté au ministère de l'Éducation du Québec le 12 octobre 2021;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> des sommaires financiers contenant de l'information extraite du rapport financier officiel 2020-2021 et affichant les résultats pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2021 ont été examinés par les vérificateurs externes de la Commission, soit la firme RCGT;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les états financiers condensés ont été examinés par le comité de vérification le 2 novembre 2021;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>un avis public a été donné conformément à l'article 286 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR TONY SPERANZA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les états financiers de la Commission scolaire English-Montréal pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2021, tels qu'ils ont été vérifiés par la firme externe Raymond Chabot Grant Thornton nommée par la Commission, soient déposés.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-16</u></p>
17.	<p><u>EAFP – Demande d'autorisation permanente d'offrir un programme en formation professionnelle – Pâtisserie de restauration contemporaine 5842</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), par l'entremise de son Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (EAFP), souhaite accroître ses autorisations permanentes en formation professionnelle;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le secteur de l'EAFP offre depuis les neuf (9) dernières années, soit depuis l'année scolaire 2013-2014, le programme d'études professionnelles Pâtisserie de restauration contemporaine 5842, en vertu d'une autorisation provisoire;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 10 septembre 2021, la Table des responsables de l'éducation des adultes de la formation professionnelle de l'île de Montréal (TRÉAFP) a appuyé unanimement la demande de la CSEM relative à l'autorisation permanente d'offrir le programme Pâtisserie de restauration contemporaine 5842;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 16 septembre 2021, la Table de l'Organisation provinciale des directeurs de l'éducation permanente de langue anglaise (PROCEDE) a appuyé unanimement la demande de la CSEM relative à l'autorisation permanente d'offrir le programme Pâtisserie de restauration contemporaine 5842;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le 7 octobre 2021, la Table du Conseil de la formation professionnelle de langue anglaise (ELVEC) a appuyé unanimement la demande de la CSEM relative à l'autorisation permanente d'offrir le programme Pâtisserie de restauration contemporaine 5842;</p>

	<p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal demande l'octroi d'une autorisation permanente d'offrir le programme Pâtisserie de restauration contemporaine 5842.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la directrice régionale de l'EAFP et le directeur général ou les directeurs généraux adjoints soient autorisés à signer au nom de la Commission scolaire English-Montréal le formulaire de demande d'autorisation provisoire ou permanente en formation professionnelle, du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-17</u></p>
18.	<p><u>P-1918 – Demande d'aide gouvernementale – Projet d'aménagement extérieur à Lester B. Pearson</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a reçu, le 7 septembre 2021, une invitation de la part du gouvernement du Québec à présenter une demande dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le Service des ressources matérielles a identifié le projet n° P-1918B – Projet de réfection de l'aménagement extérieur à Lester B. Pearson comme un projet qui satisfait aux critères d'admissibilité;</p> <p><b>ATTENDU QU'</b>une résolution du conseil est requise et que la date limite pour soumettre une demande est fixée au 26 novembre 2021;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> ce programme est destiné à financer 66 ⅔ % du coût maximal admissible du projet;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le directeur du Service des ressources matérielles recommande de présenter une demande dans le cadre de ce programme;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la CSEM autorise la présentation du projet de réfection de l'aménagement extérieur à Lester B. Pearson au ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur et confirme son engagement à acquitter sa part des coûts admissibles du projet.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la CSEM confirme qu'elle paiera les coûts d'exploitation continue du projet et qu'elle assumera tout dépassement de coûts généré par les travaux.</p> <p>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la CSEM n'accordera pas de contrat relatif aux coûts directs du projet avant la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère.</p> <p>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le directeur général ou l'un des directeurs généraux adjoints soit autorisé à signer tous les documents pertinents au nom de la Commission scolaire English-Montréal.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-18</u></p>

19. Comité de gouvernance et de déontologie – Élection des membres

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit constituer un comité de gouvernance et de déontologie;

**ATTENDU QUE** le conseil doit élire cinq (5) membres parmi les commissaires;

**ATTENDU QUE** les commissaires suivants ont présenté leur candidature à l'élection des membres du comité de gouvernance et de déontologie :

Ellie Israel  
Jamie Fabian  
Julien Feldman  
Sophie De Vito  
Mario Pietrangelo  
Mario Bentrovato  
Daniel Tatone

**ATTENDU QUE** M. Mario Bentrovato a retiré sa candidature;

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL TATONE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'à compter du 10 novembre 2021, à la suite de la tenue d'un vote à bulletin secret des membres du conseil des commissaires, les commissaires suivants soient désignés à titre de membres du comité de gouvernance et de déontologie :

Ellie Israel  
Julien Feldman  
Sophie De Vito  
Mario Pietrangelo  
Daniel Tatone

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 21-11-10-19a

Élection à la présidence du comité de gouvernance et de déontologie

**ATTENDU QUE** le conseil des commissaires élit le président du comité de gouvernance et de déontologie, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 – *Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le président du comité de gouvernance et de déontologie doit observer les normes les plus élevées en matière d'honnêteté, de fiabilité et d'engagement dans ses fonctions, conformément à l'article 10.1.2 du Règlement n° 11 – *Régie interne*;

**ATTENDU QUE** le commissaire suivant a soumis sa candidature à l'élection au poste de président du comité de gouvernance et de déontologie :

Julien Feldman

IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'à compter du 10 novembre 2021, MONSIEUR JULIEN FELDMAN soit désigné à titre de président du comité de gouvernance et de déontologie.

Vote : 13-0-1. Motion adoptée. (M. Joseph Lalla s'est abstenu)

Résolution n° 21-11-10-19b

19.	<p><u>Élection à la vice-présidence du comité de gouvernance et de déontologie</u></p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le conseil des commissaires élit le vice-président du comité de gouvernance et de déontologie, en vertu des articles 10.1.2 et 10.1.3 du Règlement n° 11 – <i>Régie interne</i>;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le conseil des commissaires doit déterminer si le commissaire répond aux exigences minimales du comité de gouvernance et de déontologie, notamment les qualités de vice-président, conformément à l’article 10.1.2 du Règlement n° 11 – <i>Régie interne</i>;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> le vice-président du comité de gouvernance et de déontologie doit observer les normes les plus élevées en matière d’honnêteté, de fiabilité et d’engagement dans ses fonctions, conformément à l’article 10.1.2 du Règlement n° 11 – <i>Régie interne</i>;</p> <p><b>ATTENDU QUE</b> les commissaires suivants ont soumis leur candidature à l’élection au poste de vice-président du comité de gouvernance et de déontologie :</p> <p>Mario Pietrangelo (Julien Feldman)</p> <p>IL EST DONC PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QU’à compter du 10 novembre 2021, MONSIEUR MARIO PIETRANGELO soit désigné à titre de vice-président du comité de gouvernance et de déontologie.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-19c</u></p>
20.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>
21.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 27.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-11-10-21</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M<sup>e</sup> Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>